



Groupe « Qualité de vie »

Compte-rendu de la réunion 2 du 02/04/2008

Objectif des rencontres partenariales : décliner opérationnellement les 3 défis de l'avant-projet de charte

Objectif de la rencontre d'aujourd'hui : Organiser, vérifier la pertinence des orientations, objectifs stratégiques; identifier les « grands chantiers »

Ordre du jour de la réunion :

- Synthèse des premières réunions et réactions
- Architecture de l'avant projet (en 2 groupes)
- Restitution et conclusion

Ce compte-rendu reflète autant que possible les paroles des participants, les éléments suivants ne font donc pas forcément consensus.

Sur le compte-rendu de la réunion précédente de ce groupe, il est proposé de remplacer la priorité « garantir un territoire... » par « construire un territoire... ». Plus généralement, l'attention est portée sur le fait qu'il existe des territoires avant le SRADDT, il s'agit de les enrichir, de les faire vivre.

Défi du regain démographique

Au niveau de l'organisation des territoires :

- Le terme de pôle structurant renvoie aux mailles urbaines intermédiaires (entre bourgs structurants et agglomérations) et à l'idée de ne pas proposer tout partout, mais il doit être défini plus précisément collectivement. Les critères de définition doivent être clarifiés pour éviter la confusion avec les pôles structurants existant actuellement au niveau régional (issu des contrats de pôles structurants, une politique spécifique à la Région) ou avec les pôles structurants tels que les perçoit le Département de la Haute-Vienne. La définition des pôles structurants doit donc être mise au débat.
- Au niveau des équipements, mettre plus en avant la mutualisation et l'organisation des zones d'activité
- Une interrogation est apparue sur l'enjeu de mettre en avant (une orientation ?) la maîtrise de l'organisation des territoires, puisque c'est à ce niveau (planification) que se définissent les critères d'organisation de l'espace et des services

Sur l'accueil :

- Mettre en avant le maintien des populations, notamment des jeunes
- Insister sur l'emploi et la formation, en remplaçant par exemple l'orientation « faire du regain... » par « faire de l'emploi un levier de l'accueil et du maintien de populations ». La formation initiale doit également être plus visible et signalée comme un chantier de l'objectif stratégique « développer l'accès à la connaissance... ».
- La formulation de l'orientation « Accueillir plus et mieux » n'apparaît pas satisfaisante. De plus, elle renvoie pour certains au seul dispositif de la Région, tandis que d'autres la comprennent plus largement, avec notamment la prospection des entreprises. La question de savoir à quel point l'accueil doit être mis en avant (maintien au niveau des orientations ou dans les objectifs stratégiques de manière transversale) reste posée, en sachant qu'il apparaît à tous important qu'il reste visible.
- La différence entre un accueil général de toutes les populations arrivantes et une prospection ciblée, d'actifs par exemple, est rappelée. L'exemple de Rennes, qui a misé beaucoup sur l'accueil d'étudiants et profite des retombées (fêtes, consommation, image...), est cité. Une attention doit cependant alors être portée à l'objectif de diversité sociale et de non discrimination.
- Un territoire attractif est celui capable d'offrir de l'emploi, un cadre de vie de qualité, des logements et des services.
- La région doit proposer des équipements structurants, au niveau régional et au-delà. Vassivière pourrait suivre l'exemple de certains sites pour mieux structurer ses infrastructures (notamment ses capacités d'hébergement).

Sur la coopération et la gouvernance :

- la coopération interrégionale n'apparaît pas pour certains comme prioritaire, en particulier par rapport à l'enjeu de valorisation de l'existant, sans qu'il soit pour autant possible de s'en passer. On ne doit pas oublier notamment de définir des équipements structurants au niveau interrégional, et la coopération pour les mettre en place est nécessaire.
- La vision globale doit être recherchée (cohérence entre les schémas et les documents d'urbanisme)

Sur la culture :

Un enjeu important est de faire évoluer la culture des acteurs régionaux vers plus d'innovation (notamment dans l'organisation) et d'intérêt général :

- Jouer collectif signifie écouter les gens.
- L'intérêt individuel doit se retrouver dans l'intérêt collectif
- Renforcer les liens entre les entreprises traditionnelles et les entreprises innovantes permettrait de lancer une dynamique d'innovation dans les premières.
- Les pôles de compétitivité mentionnés dans le défi de l'ouverture contribuent comme l'économie régionale à l'attractivité.
- Développer la culture d'entreprendre (pour des activités économiques, sociales et culturelles), notamment auprès des étudiants
- Mettre plus en avant la valorisation du Limousin et des Limousins au niveau régional et à l'extérieur de la région.
- Insister sur l'enjeu de la responsabilité des producteurs et des consommateurs

Une proposition de reformulation des orientations et objectifs stratégiques a été faite :

- Organiser et valoriser des territoires attractifs et équilibrés

→ objectifs stratégiques inchangés

- Développer l'accueil et l'accompagner

→ construire une offre d'accueil globale et adaptée aux territoires (analyse des besoins)

→ organiser et développer les démarches de prospection des actifs

- Offrir les conditions d'épanouissement au sein de territoires plus vivants

→ créer sur les territoires une culture d'accueil partagée : travailler sur l'identité, la confiance en soi, la valorisation des identités, créer des lieux de sociabilité, faire se rencontrer les gens

→ encourager la pluricom pétence

Défi de l'ouverture

Le défi de l'ouverture a fait l'objet de deux observations préalables :

La première sur le fond, l'ouverture doit être considérée au sens large. Il semblerait que les items proposés dans le document de travail, la réduisent à une approche trop économique. En ce sens, les partenaires ont proposé de qualifier l'ouverture de « culturelle » (au sens générique), renforçant ainsi l'idée de « culture de la mobilité, de l'échange, de l'expérimentation..... »

La seconde sur la forme, si l'outil utilisé (l'arbre des objectifs) permet clairement d'identifier les défis, les orientations, les objectifs stratégiques et les « chantiers possibles », il donne parfois l'impression d'une approche fermée et restrictive notamment au niveau des « chantiers ». Les participants s'accordent sur la nécessité de posséder un cadre de référence, mais souhaitent également « laisser une place aux options et à la diversité ». En ce sens, ils ont proposé la suppression des encadrements des textes et l'ajout de points de suspension.

Globalement les partenaires ont confirmé la déclinaison opérationnelle du défi « ouverture » telle que proposée par le document de travail tout en proposant les modifications suivantes :

Sur les orientations :

- La reformulation de l'orientation « s'ouvrir à un environnement mondialisé » en « s'inscrire dans un environnement mondialisé ». Il s'agit de remplacer la passivité suggérée par le verbe « s'ouvrir » par un verbe marquant une action liée à une réelle motivation (« le désir de s'ouvrir en mettant en œuvre des actions »).
- La reformulation de l'orientation « se mettre en réseau » en « conforter et développer des réseaux ». Il s'agit de rappeler que le Limousin a déjà créé des réseaux et qu'il convient de les renforcer et d'en créer des nouveaux.
- L'orientation « se faire connaître et reconnaître » est inchangée. Cependant, les partenaires ont souhaité rappeler la nécessité d'un travail de communication en interne au territoire Limousin avant de le promouvoir en externe, et notamment la possibilité de définir des « objets de promotion communs » afin de favoriser le portage d'un discours identique. Ils ont également insisté sur la notion d'appropriation d'une « bonne image » du Limousin par le citoyen qui doit être considéré comme un vecteur essentiel. Ce travail imposera une réflexion des outils à mettre à disposition de la population.

Sur les objectifs stratégiques :

- Les objectifs « soutenir la recherche, l'innovation et le transfert de technologie » et « développer un stratégie de différenciation » sont inchangés
- L'objectif « favoriser l'accès des acteurs économiques aux marchés » est transformé en « favoriser l'accès des différents acteurs aux différents marchés ». Il s'agit de renforcer l'idée d'une ouverture la plus large possible.
- L'objectif « achever le désenclavement externe : connexion aux réseaux européens » est transformé en « achever les liaisons externes : connexion aux réseaux européens ». Les partenaires proposent que les mots colporteurs de forte négativité soient bannis du vocabulaire des Limousins.
- Les objectifs « impliquer les territoires et les acteurs dans des réseaux régionaux, interrégionaux et internationaux » et « favoriser les complémentarités entre acteurs publics et privés » sont inchangés.
- L'objectif « organiser les complémentarités entre filières et secteurs économiques » est amputé du mot « économiques » et se formalise en « organiser les complémentarités entre filières et secteurs ».
- L'objectif « mise en valeur de l'exemplarité et de l'excellence limousine », après un débat sur la possible fusion des deux termes, se traduit au pluriel par « mise en valeur des exemplarités et

des excellences limousines ». Par ailleurs les partenaires ont proposé de définir les termes « exemplarité et excellence » sur leur contenu en proposant de recenser les opérations existantes.

- L'objectif « développer une culture de l'excellence » est inchangé. Cependant cet objectif a fait l'objet d'un débat autour de l'opportunité de son regroupement avec l'objectif précédent. Le débat n'a pas permis de trancher.
- L'objectif « élaborer une stratégie de communication cohérente et commune, pour assurer la notoriété du Limousin » reste inchangé.

Sur les chantiers

- les partenaires ont proposé d'enrichir l'objectif stratégique « achever les liaisons externes » du chantier « développer la culture de l'échange et de la mobilité »
- le chantier « valoriser les secteurs économiques du limousin (agriculture, forêt, tourisme...) » est reformulé en « valoriser les secteurs du Limousin (agriculture, forêt, tourisme...) »

Après avoir vérifié la pertinence des orientations et des objectifs stratégiques et apporté les modifications nécessaires, les partenaires ont hiérarchisé leurs propositions. Les tableaux suivants permettent la lecture des résultats des travaux.

Participants	orientation : s'inscrire dans un environnement mondialisé	orientation : conforter et développer des réseaux	orientation : se faire connaître et reconnaître
1	10	30	60
2	25	25	50
3	20	30	50
4	10	45	45
5	20	20	60
6	50	30	20
7	25	50	25
Total	160	230	310

Méthode : il s'agissait d'attribuer un pourcentage sur un total de 100 selon l'importance considérée de l'orientation

participants / objectifs stratégiques	p1	p2	p3	p4	p5	p6	p7	total
soutenir la recherche, l'innovation et le transfert de technologie			1	4	3	5	4	17
développer une stratégie de différenciation							1	1
favoriser l'accès des différents acteurs aux différents marchés						3		3
achever les liaisons externes	1	1	2		1			5
impliquer les territoires et les acteurs dans les réseaux régionaux, interrégionaux et internationaux	2	3		5	4	4	5	23
favoriser les complémentarités entre acteurs publics et privés	4	5	3					12
organiser les complémentarités entre filières et secteurs				3				3
mise en valeur des exemplarités et des excellences limousines	3	4	5				3	15

développer une culture de l'excellence					5			5
élaborer une stratégie de communication cohérente et commune pour assurer la notoriété du Limousin	5	2	4			2	2	15

Méthode : il s'agissait d'attribuer une note sur un total de 5 selon l'importance considérée de l'objectif

En conclusion, les partenaires ont donné une priorité prépondérante à l'orientation « se faire connaître et reconnaître », ainsi qu'aux quatre objectifs suivants :

- impliquer les territoires et les acteurs dans des réseaux régionaux interrégionaux et internationaux
- soutenir la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
- mettre en valeur des exemplarités et des excellences limousines
- élaborer une stratégie de communication cohérente et commune pour assurer la notoriété du Limousin.

PJ :

- Annexe 1 : liste des participants
- Annexe 2 : diaporama
- Annexe 3 : l'architecture de l'avant-projet de charte après les rencontres partenariales
- Annexe 4 : contribution de Guy Rémy (Limousin Nature Environnement)

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/ ou par mail

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil régional du Limousin	Jean-Hugues	AESCHIMANN
Conseil Général de la Haute-Vienne	Céline	BARON
DIREN	Henri	CARLIN
Brive Energies	Françoise	DAUTREMENT
DRE	Lionel	ECLANCHER
Pays de Guéret	Marie	FRACASSO
CC Cœur de Corrèze	Jérôme	GENET
CC de Bourganeuf	Anne-Gaëlle	GUILLAUME
Conseil régional du Limousin	Vincent	JANVIER
Conseil Général de la Corrèze	Nathalie	JAYAT
Limousin Nature Environnement	Guy	REMY
GAEC Champs libres	Jean-Luc	SEIGNEZ
Leader + Pays de Guéret	Laure	RAGUENNE
Limoges Métropole	Guillaume	BOGGIO
Conseil régional du Limousin	Olivier	BARLOGIS
Conseil régional du Limousin	Bernard	JOMIER
Conseil régional du Limousin	Pierre	PAQUIET
Conseil régional du Limousin	Aurélie	MARTIN
DRDJS	Daniel	ARANZ



Limousin : générations 2027

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Rencontres partenariales

« Qualité de vie »

2 avril 2008



Objectif des rencontres partenariales : décliner opérationnellement les 3 défis de l'avant-projet de charte
Objectif de la rencontre d'aujourd'hui : Organiser, prioriser, vérifier la pertinence des orientations, objectifs stratégiques et de la méthode envisagée

Ordre du jour

- Synthèse des 3 rencontres : 30'
- Architecture de l'avant projet: Cohérence, compléments, validation 45'
- Prioriser les objectifs stratégiques 1h
- Examen de la méthode sur cas 30'



Objectif des rencontres partenariales : décliner opérationnellement les 3 défis de l'avant-projet de charte
Objectif de la rencontre d'aujourd'hui : Organiser, vérifier la pertinence des orientations, objectifs stratégiques; identifier les « grands chantiers »

Ordre du jour

- Synthèse des 3 rencontres et réactions: 45'
- Architecture de l'avant projet (en 2 groupes): 1h15'
- Restitution et conclusion 30'



Synthèse générale des groupes

Réactions générales sur l'avant projet : Verbatim

- « Un projet lisible pour le Limousin »
- « Les notions d'accueil et d'ouverture: une respiration »
- En général:**
 - Positiver les formulations
- Sur la notion d'équilibre :**
 - Notion à préciser, quid des applications type AFR?
 - Déséquilibres: on va vers des décisions difficiles...
 - EFG : vers un délaissement des zones rurales?
- Sur la notion d'accueil:**
 - Faire venir, oui ! faire rester...
 - L'accueil n'est pas le seul moyen pour compenser le déficit de main d'œuvre
 - Accueil : Pas de « filtre », mais des priorités régionales
- Sur la Gouvernance et l'image:**
 - Tirer profit de la petite taille, cultiver les spécificités, l'originalité



Synthèse générale des groupes

OUVERTURE: (Verbatim)

- Observations :**
- Faire en sorte de tirer avantage de la mondialisation
 - Etre à l'aise dans l'Europe et dans le monde
 - Une avancée: Partager les valeurs de partenariat et d'ouverture
 - Favoriser une communication qui valorise la région en interne et en externe
 - Penser aux « passagers » en transit
- Propositions :**
- Une université reconnue
 - « Marketing territorial sur des « marqueurs »
 - Formaliser et communiquer sur les atouts
 - Une communication commune
 - Développer intelligence et veille économique



Synthèse générale des groupes

ECONOMIE ET FORMATION: (Verbatim)

- Observations:**
- Marge de progrès: Limousin = 1/6 de la Finlande, mais pas 1/6 de ses capacités...
 - « le pari du capital humain, source inépuisable... »
 - Les bases: des produits phares (attractivité), de la diversité (souplesse)
 - La LGV reste une priorité
 - Vieillesse: plusieurs facettes
- Propositions :**
- Priorité sur des choix sectoriels: aider plus certains, pas du tout d'autres...
 - Mutualiser les moyens, personnaliser les approches
 - Vers un pôle « éco activité » ?
 - Un appui aux entreprises plutôt vers l'immatériel (commercialisation, RH...)
 - Adapter les formations (BTP par exemple pour HQE)
 - Décloisonner l'offre touristique
 - Transmission: injecter de l'innovation dans les entreprises traditionnelles



Synthèse générale des groupes

QUALITE DE VIE (Verbatim)

Observations :

- Subjectivité du « bon vivre »
- Evolution de la PAC: développer la pluriactivité
- Le lien services et attractivité: la poule et l'œuf...

Propositions :

- Adapter les services aux nouveaux besoins: obsolescence de certains services (cf. la poste)? Accès aux soins pour tous indispensables (mutualisation).
- Renforcer la maille de bourgs structurants, solidarité et complémentarités des fonctions entre différents territoires
- une plus grande maîtrise foncière: autant de pédagogie que de financements, PLU intercommunaux...
- Renforcer la qualité urbaine, l'accès aux sports et à la culture
- Renforcer Le numérique, un moyen à privilégier tant pour les acteurs publics que pour les privés
- Développer ou renforcer les dessertes locales (cf TER)

SRADDT – rencontres partenariales – 2 avril 2008

7

Le scénario de synthèse ou « scénario EFG » Une région d'Équilibre, qui s'appuie sur ses Forces, modèle de Gouvernance



le descriptif du scénario

- agglomérations fortes, moteur du développement régional
- réseau de pôles structurants dynamiques
- « adaptation » aux objectifs « Facteur 4 »
- politique volontariste d'accueil
- définition des fonctions territoriales dominantes par pays
- pacte territorial
- efforts concentrés et mutualisés sur grandes priorités
- développement des partenariats public-privé
- visibilité au niveau européen dans une économie mondialisée

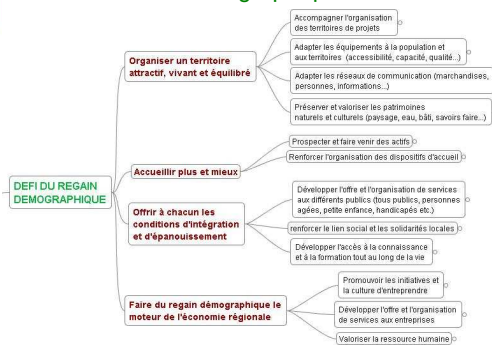
la stratégie des acteurs

gouvernance volontariste et partenariale autour d'orientations partagées

forte coopération entre territoires urbains, et avec les pôles structurants de l'espace rural



Arbre d'objectif défi démographique

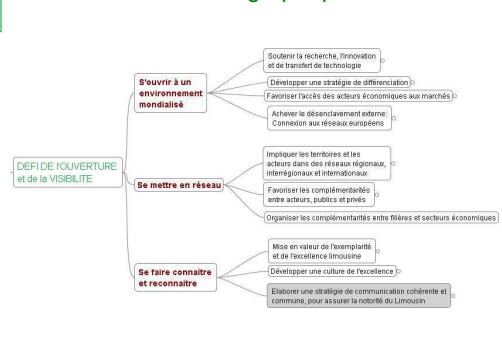


SRADDT – rencontres partenariales – 2 avril 2008

9



Arbre d'objectif défi démographique



SRADDT – rencontres partenariales – 2 avril 2008

10



La suite :

- Les rencontres territoriales (mi mai – mi septembre)
- La consultation légale (automne)

Toutes vos autres contributions sur le blog (www.cr-limousin.fr/2027/), par mail ou par courrier



SRADDT – rencontres partenariales – 2 avril 2008

11

**Architecture de l'avant-projet de charte du SRADDT au 17/04/2008,
à l'issue des rencontres partenariales**

DEFIS	ORIENTATIONS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	Propositions de « chantiers » ou d'actions
<p>DEFI DU REGAIN DEMOGRAPHIQUE</p> <p>Faire venir et faire rester, Faire du regain démographique un levier de l'économie régionale</p>	<p>Développer l'accueil et l'accompagner</p>	<p>Organiser, cibler et développer les démarches de prospection des hommes et des activités</p>	<p>Priorisation par filières, type d'activité Coopération avec régions voisines Etudiants, actifs</p>
		<p>Renforcer l'organisation des dispositifs d'accueil</p>	<p>Professionaliser les acteurs</p>
		<p>Construire une offre d'accueil globale et adaptée aux territoires</p>	<p>Généraliser les analyses de besoins sur les territoires</p>
		<p>Créer une culture de l'accueil partagée sur tous les territoires</p>	<p>Valoriser les identités</p>
	<p>Organiser un territoire maillé, solidaire et de qualité</p>	<p>Organiser l'armature urbaine depuis les agglomérations jusqu'aux bourgs structurants</p>	<p>Mutualiser les réflexions sur l'aménagement de bourgs Renforcer la qualité urbaine Développer les complémentarités et les mutualisations des territoires Renforcer les pôles structurants identifiés Développer une formation au service de la cohésion territoriale de la région (PRDF)</p>
		<p>Lutter contre le mitage et l'étalement urbain</p>	<p>Généraliser les documents d'urbanisme (Scot, PLU...) Rechercher l'adéquation besoins/ressources en foncier Favoriser les PLU intercommunaux Effort de pédagogie et d'ingénierie Chercher la cohérence entre les différents schémas</p>
		<p>Adapter les réseaux de communication aux besoins de mobilité des marchandises, personnes, informations...</p>	<p>SRIT</p>
		<p>Préserver et valoriser la qualité des patrimoines naturels et culturels (paysage, eau, bâti, savoirs faire...)</p>	<p>Gestion de l'eau (bassins), gestion des déchets Requalification du bâti dans ses usages; chartes paysagères... Préserver la biodiversité, préserver une agriculture qui maintienne les paysages... Savoir faire et productions "identitaires" (agriculture, métiers...)</p>

<p>DEFI DU REGAIN DEMOGRAPHIQUE</p> <p>Faire venir et faire rester, Faire du regain démographique un levier de l'économie régionale</p> <p>(suite)</p>	<p>Offrir à chacun les conditions d'épanouissement dans des territoires vivants</p>	<p>Renforcer et innover dans le lien social et les solidarités locales</p>	<p>Soutenir le monde associatif favoriser l'éducation à l'association Promouvoir le lien Intergénérationnel, les actions intergénérationnelles (crèches et maisons de retraites...) Développer des modes de citoyenneté et de participation Lutter contre les exclusions Développer les lieux de sociabilité (fêtes...) Aménager la ville pour tous (personnes âgées, handicapés, jeunes enfants...)</p>
		<p>Développer l'accès à la culture et à la connaissance</p>	<p>La formation au service des hommes et des femmes de la région (PRDF) Insertion Formation/sensibilisation aux enjeux du développement durable Organiser des grands événements culturels et sportifs Favoriser les passerelles entre les activités et réseaux de sport Développer les usages et services TIC (très haut débit pour tous dans 10 ans)</p>
		<p>Proposer des logements adaptés, innovants</p>	<p>Augmenter l'offre de logements locatifs en rural Développer les logements collectifs pour les seniors Proposer des logements collectifs attractifs en centre bourg Proposer un habitat plus économe en énergie : voir les actions proposées dans le plan climat (défi climatique et énergétique)</p>
		<p>Répondre aux besoins sanitaires et sociaux</p>	<p>Cf schéma régional sanitaire et social Maintien des médecins</p>
		<p>Permettre une meilleure conciliation des temps</p>	<p>Proposer des services aux actifs sur leurs lieux de travail Encourager la flexibilité des services publics (itinérance, mutualisation) Développer l'offre de services à la petite enfance</p>
	<p>Renforcer l'emploi et les entreprises par l'innovation sociale</p>	<p>Promouvoir les initiatives et la culture d'entreprendre</p>	<p>Former les salariés à leur possible investissement dans la reprise d'entreprises Informer sur la nécessité d'anticiper la transmission, l'accompagner en favorisant l'innovation des nouveaux chefs d'entreprise Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire</p>
		<p>Développer l'offre et l'organisation de services aux entreprises</p>	<p>Développer les usages et services TIC Un service d'appui "packagé" et personnalisé Accès aux fonctions spécialisée (commercialisation, immatériel...) Aide à l'immatériel Renforcer l'équipement de certaines ZA</p>
		<p>Valoriser la ressource humaine</p>	<p>La formation au service du développement économique de la région (PRDF) Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises Favoriser la pluri compétence Favoriser la pluriactivité</p>

A noter : les propositions ci-après sont issues de réflexions du Plan Climat – Une évolution est à prévoir suite au comité stratégique du Plan Climat du 18 avril.

DEFIS	ORIENTATIONS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	Propositions de « chantiers » ou d'actions
DEFI CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE	Réduire la dépendance du Limousin aux énergies fossiles	Adapter la politique des transports	Développer les plans de déplacements des salariés Soutenir les transports publics et les transports doux Favoriser le développement de l'intermodalité Développer l'offre de fret
		Economiser l'énergie dans l'habitat	Encourager la construction économe en énergie Accompagner la réhabilitation de l'habitat privé Encourager la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie, etc.) Inciter les professionnels du secteur à se former aux nouvelles pratiques Donner les moyens aux citoyens de faire évoluer leurs comportements
		Economiser l'énergie dans l'industrie	Encourager l'économie de la fonctionnalité Mettre en œuvre des technologies, process et bâtiments économes Adapter les politiques économiques de soutien aux enjeux énergétiques et climatiques (éco conditionnalité stricte)
	Adapter le Limousin aux évolutions climatiques	Limiter les conséquences du réchauffement climatique sur les milieux naturels et la ressource en eau	Limiter les conflits d'usage (apprécier les politiques locales au regard de l'utilisation en eau, organiser la concertation) Restaurer et maintenir la qualité des milieux aquatiques et naturels, notamment au regard des objectifs de la DCE et du schéma national sur la biodiversité Evaluer l'influence du changement climatique sur les milieux naturels identifier les actions à mener pour y faire face ou du moins le limiter (gestion forestière par exemple)
		Mettre en place un observatoire du changement climatique et des pratiques d'adaptation	Le développement des énergies renouvelables : un gisement d'emplois Observer les principaux indicateurs de changement climatique à l'échelle régionale à partir des préconisations de l'ONERC Mettre en place une veille sur les mesures d'adaptation au changement climatique Anticiper les événements climatiques (plan crues, etc.) Expérimenter des actions d'adaptation Encourager la prise en compte de l'adaptation dans les schémas de planifications
	Accompagner l'agriculture limousine vers une agriculture durable	Maintenir une agriculture forte en Limousin	Améliorer l'efficacité des pratiques actuelles pour limiter l'utilisation des intrants et de l'énergie, et donc renforcer l'économie des exploitations Encourager la pluriactivité et la diversification Développer l'agriculture périurbaine et les circuits courts Favoriser l'implantation de nouvelles exploitations en recherchant le maximum de complémentarité entre elles

		<p>Accompagner les exploitations vers des pratiques durables</p>	<p>Elaborer une charte régional sur les pratiques agricoles Augmenter la prise en compte de l'effet de serre dans les pratiques agricoles (énergie et eau) Recours aux énergies renouvelables pour les besoins de l'exploitation Appuyer le recours à l'herbage pour l'alimentation des ruminants Encourager l'évolution des activités en direction de pratiques agrobiologiques</p>
		<p>Favoriser l'innovation et l'expérimentation</p>	<p>Accompagner les expérimentations en matière d'énergie : méthanisation, biocarburants dans un cadre d'utilisation en interne de l'exploitation, miscanthus, etc... Accompagner les expérimentations en matière culturale : pratiques expérimentales, nouvelles plantes, etc.</p>

DEFIS	ORIENTATIONS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	Propositions de « chantiers » ou d'actions
DEFI DE L'OUVERTURE	S'inscrire dans un environnement mondialisé et être acteur de la globalisation	S'adapter en continu aux changements (technologiques ...) en développant le potentiel de création et d'innovation	<p>Conforter les pôles de compétitivité régionaux notamment en valorisant les projets qui marchent, Structurer des pôles d'excellence régionaux (dans tous les domaines) et renforcer les pôles existants</p> <p>Créer un pôle d'éco activités</p> <p>Amplifier le changement de contexte, la mobilité (dont internationale) des professionnels, des étudiants</p> <p>Faire vivre le cadre de référence Recherche Innovation</p> <p>Développer l'évaluation globale des services, l'intelligence et la veille économique, la prospective, mettre en place un observatoire de la mondialisation</p> <p>Développer l'économie de la fonctionnalité</p> <p>Développer l'attractivité de l'Université et des écoles supérieures (écoles d'ingénieurs, école nationale supérieure des arts...) : mise aux standards internationaux des équipements, développement des réseaux universitaires et de chercheurs, faire connaître les filières d'excellence du Limousin</p> <p>Soutenir la recherche et les transferts de technologie</p> <p>Détecter et accompagner les créateurs d'entreprises ou d'activités innovantes</p>
		Favoriser l'accès des différents acteurs aux marchés	<p>Prospecter marchés extérieurs</p> <p>Attirer des investissements extérieurs</p> <p>Porter à connaissance la dimension internationale des entreprises limousines, les bonnes pratiques</p>
		Achever les liaisons externes, se connecter aux réseaux européens	<p>Accueillir la ligne à grande vitesse et en tirer parti</p> <p>SRIT</p>
	Valoriser et densifier les réseaux dans une logique de projet et de solidarité	Impliquer les territoires et les acteurs dans des réseaux régionaux, interrégionaux et internationaux	<p>innovation en milieu rural (RURACT, réseau rural...)</p> <p>Etre laboratoire de l'Europe sur le défi du vieillissement</p> <p>Développer et donner du corps aux réseaux de villes</p> <p>Développer la coopération décentralisée</p>
		Capitaliser l'information et la mettre à disposition	<p>Diffuser des méthodes et des outils de partage de la connaissance</p> <p>Mettre en place des actions partagées de veille informationnelle</p> <p>Organiser des réseaux d'échanges et de partage de la connaissance dans les domaines d'excellence du Limousin</p>
		Favoriser les complémentarités et liens entre acteurs, publics et privés	<p>Partenariats publics privés</p> <p>Imaginer un pôle Interrégional de formation et d'enseignement supérieur</p> <p>Partage de méthodologies</p> <p>Développer les liens entre entreprises innovantes et traditionnelles</p> <p>Mutualiser les services communs aux TPE</p> <p>Pérenniser les contacts au sein des pôles de compétitivité</p> <p>Encourager les complémentarités entre filières</p>

DEFI DE L'OUVERTURE (suite)		Organiser les complémentarités entre filières et secteurs	Diversifier les marchés visés
	Se faire connaître et reconnaître, renforcer l'identité régionale	Développer des actions coordonnées de promotion	Stratégie de communication touristique commune Communication économique Conforter les acteurs intervenant au niveau de la promotion du Limousin Diversifier et élargir les média utilisés
		Renforcer le rayonnement métropolitain des agglomérations	
		Développer une stratégie de différenciation en mettant au cœur de l'excellence limousine l'agriculture, l'économie du vieillissement et la culture	Organiser un événement sur l'innovation et les RH Faire connaître les productions intellectuelles du Limousin Mettre en valeur le patrimoine culturel limousin (littéraire, architectural, artistique...)

ANNEXE 4 : Contribution de Guy Remy, représentant Limousin Nature Environnement Sur la responsabilité des acteurs économiques

Produire et consommer des produits sains, c'est à dire susceptibles de réduire les nuisances préjudiciables à la fois à l'environnement et à la santé des populations.

France Nature Environnement développe deux concepts :

1 – Responsabilité élargie des producteurs

ainsi que celle des distributeurs au niveau de :

- la disponibilité des produits
- l'orientation des choix de consommation
- la publicité
- la promotion

d'où mise en application

- de l'étiquetage environnemental
- des incitations financières en faveur des produits moins impactant sur l'environnement et la santé

2- Responsabilité élargie des consommateurs

Stimuler une demande du consommateur pour des produits aux services générant moins de déchets et des déchets moins dangereux pour la santé.

Cette proposition pourrait être intégrée aux niveau des actions déclinant le chantier « promouvoir la responsabilité sociale des entreprises » de l'objectif stratégique « valoriser la ressource humaine ».